DÉROULEMENT DE LA FORMATION À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une préoccupation pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le déroulement de la formation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques et des aspects psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Comment se déroule l'examen?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

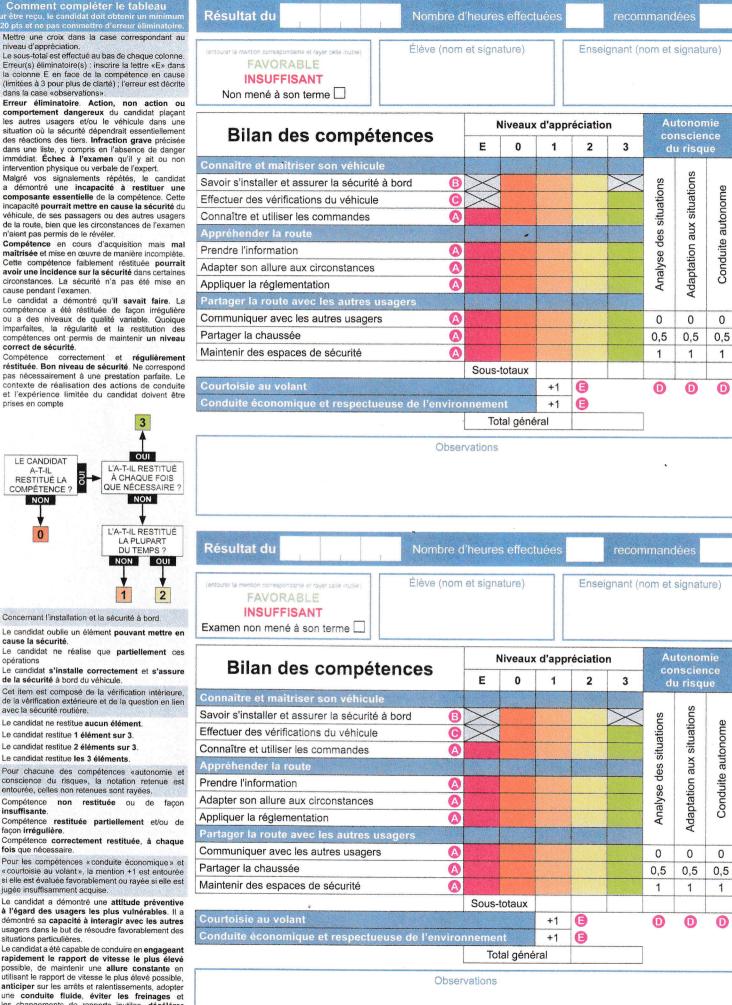
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes;
- réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours;
- -appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.



Comment compléter le tableau Pour être reçu, le candidat doit obtenir un minimum de 20 pts et ne pas commettre d'erreur éliminatoire. Mettre une croix dans la case correspondant au niveau d'appréciation. Le sous-total est effectué au bas de chaque colonne. Erreur(s) éliminatoire(s) : inscrire la lettre «E» dans la colonne E en face de la compétence en cause (limitées à 3 pour plus de clarté) ; l'erreur est décrite dans la case «observations». Erreur éliminatoire. Action, non action ou comportement dangereux du candidat plaçant les autres usagers et/ou le véhicule dans une situation où la sécurité dépendrait essentiellement des réactions des tiers. Infraction grave précisée dans une liste, y compris en l'absence de danger immédiat. Échec à l'examen qu'il y ait ou non intervention physique ou verbale de l'expert. Malgré vos signalements répétés, le candidat a démontré une incapacité à restituer une composante essentielle de la compétence. Cette incapacité pourrait mettre en cause la sécurité du véhicule, de ses passagers ou des autres usagers de la route, bien que les circonstances de l'examen n'aient pas permis de le révéler.

Compétence en cours d'acquisition mais mal maîtrisée et mise en œuvre de manière incomplète Cette compétence faiblement réstituée pourrait avoir une incidence sur la sécurité dans certaines circonstances. La sécurité n'a pas été mise en cause pendant l'examen

Le candidat a démontré qu'il savait faire. La compétence a été réstituée de façon irrégulière ou a des niveaux de qualité variable. Quoique Quoique imparfaites, la régularité et la restitution des compétences ont permis de maintenir un niveau correct de sécurité

Compétence correctement et régulièrement réstituée. Bon niveau de sécurité. Ne correspond pas nécessairement à une prestation parfaite. Le contexte de réalisation des actions de conduite et l'expérience limitée du candidat doivent être prises en compte

PROCESSUS DE QUESTIONNEMENT OUI LE CANDIDAT L'A-T-IL RESTITUÉ A-T-IL RESTITUÉ LA À CHAQUE FOIS QUE NÉCESSAIRE ? COMPÉTENCE 2 NON NON L'A-T-IL RESTITUÉ LA PLUPART DU TEMPS ? NON OUI 2

Concernant l'installation et la sécurité à bord.

Le candidat oublie un élément pouvant mettre en cause la sécurité.

Le candidat ne réalise que partiellement ces opérations

candidat s'installe correctement et s'assure de la sécurité à bord du véhicule.

Cet item est composé de la vérification intérieure, de la vérification extérieure et de la question en lien avec la sécurité routière.

Le candidat ne restitue aucun élément.

Le candidat restitue 1 élément sur 3.

Le candidat restitue 2 éléments sur 3

Le candidat restitue les 3 éléments

Pour chacune des compétences «autonomie et conscience du risque», la notation retenue est entourée, celles non retenues sont rayées.

Compétence non restituée ou de insuffisante

Compétence restituée partiellement et/ou de façon irrégulière.

Compétence correctement restituée, à chaque fois que nécessaire.

Pour les compétences «conduite économique» et « courtoisie au volant », la mention +1 est entourée si elle est évaluée favorablement ou rayée si elle est jugée insuffisamment acquise.

Le candidat a démontré une attitude préventive à l'égard des usagers les plus vulnérables. Il a démontré sa capacité à interagir avec les autres usagers dans le but de résoudre favorablement des situations particulières

rapidement le rapport de vitesse le plus élevé possible, de maintenir une allure constante er utilisant le rapport de vitesse le plus élevé possible, anticiper sur les arrêts et ralentissements, adopter une conduite fluide, éviter les freinages et les changements de rapports inutiles, décélérer doucement en levant le pied de l'accélérateur, sans rétrograder et concilier cette conduite avec le maintien de la sécurité et les contraintes du